

PRÉFET DE L' AISNE

*Direction départementale
des territoires*

*Service de l'Environnement
Unité Gestion des installations classées pour la
protection de l'environnement - déchets*

Laon, le 30 mai 2018

Le Directeur départemental des territoires,

Robot Anae – DGALN/DEB

Nos réf. : 2018-05-28 PF

Vos réf : ANAE / AEU_59_2018_43_Parc éolien de St Souplet

Affaire suivie par : **Pierrette FALEMPIN**

pierrette.falempin@aisne.gouv.fr

Tél. 03.23.24.64.24.– **Fax** : **03.23.24.64.01**

Courriel : ddt-env-icpe@aisne.gouv.fr

Objet : Projet de parc éolien - SAS PARC EOLIEN SAINT SOUplet - Commune de SAINT SOUplet

Comme suite au dossier déposé par la SAS PARC EOLIEN SAINT SOUplet relatif à une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Saint-Souplet (59), je vous informe que je n'ai aucune observation à formuler sur ce projet.

A noter que l'avis du conseil départemental devra être sollicité dans le cadre de l'instruction des autorisations de « transports exceptionnels ».

Le responsable d'unité

Signé le 30 mai 2018

Thomas Bossuyt